



Validite d'un document fait par un mineur

Par **bonnetc**, le **20/05/2009** à **10:15**

Bonjour,
quelle est la validité d'un document signé par un enfant de 16 ans, dans lequel il s'accuse d'un fait, a la suite d'un interrogatoire au lycée .

Sachant qu'aujourd'hui il se rétracte et dit avoir écrit le document sous la pression psychologique.

Merci de votre réponse